



Ambassade de France en Afrique du Sud
Service économique de Pretoria

Paris, le 9 mars 2021
Affaire suivie par : Fabien Bertho et
Antoine WILLENBUCHER

Les échanges commerciaux entre la France et le Zimbabwe en 2020

Très logiquement, dans le contexte d'une crise sans précédent, le commerce entre la France et le Zimbabwe a diminué de 17% en 2020, pour atteindre 61 M EUR. L'année a toutefois été marquée par des dynamiques contraires : **(i)** d'une part, nos exportations ont progressé de 7%, en lien avec les bonnes performances des produits pharmaceutiques ; **(ii)** d'autre part, nos importations ont baissé de 25% – chute des achats de tabac et de cuirs et peaux de crocodile qui représentent plus de la moitié du flux. En conséquence, notre déficit commercial, structurel depuis le début de la décennie avec le Zimbabwe, se resserre nettement (-44%), pour atteindre 19 MEUR, soit le niveau le plus faible enregistré depuis 2016. Le Zimbabwe est un partenaire commercial marginal pour la France (151^{ème} débouché et 113^{ème} fournisseur), en raison de la relative étroitesse du marché et de la dégradation des conditions économiques locales qui ont durablement affecté la demande interne.

1. Les exportations françaises résistent bien à la crise, après une baisse significative en 2019

En 2020, les exportations françaises vers le Zimbabwe ont progressé de 7% – après avoir diminué de 12% en 2019. Elles atteignent ainsi un peu plus de 20 MEUR, soit un niveau équivalent à la moyenne de ces dix dernières années. Cette bonne performance peut paraître étonnante dans un contexte de crise mondiale inédite et alors que la conjoncture était très dégradée au Zimbabwe – forte contraction de l'économie et forte dépréciation de la monnaie, inflation hors de contrôle et pénurie de devises. Elle s'explique en grande partie par la forte augmentation des exportations de « produits chimiques, parfums et cosmétiques », qui atteignent 2,7 MEUR (+259% soit une contribution positive de 9,9 points) – portée par les ventes de « réactifs de diagnostic ou de laboratoire ». Les exportations de « produits informatiques, électroniques et optiques » enregistrent également une progression significative (+50% et +2,2 points), portée par les ventes de « cartes intelligentes et cartes à puces ». Les évolutions très positives pour ces deux postes ont plus que contrebalancé l'impact négatif de la crise sur d'autres secteurs.

En effet, à l'inverse, nos exportations de « produits des industries agroalimentaires » ont nettement diminué (-40%, soit une contribution négative de 4,8 points) – avec en particulier un flux presque nul d'alcool et de spiritueux, en lien avec les mesures de confinement mise en place dans le pays (fermeture des bars et restaurants, fermeture des frontières aux touristes internationaux et restrictions sur la vente d'alcool). Dans une moindre mesure, on observe également une diminution des exportations françaises de « matériels de transport » (-17% et -1,4 point) et de « machines industrielles et agricoles » (-2% et -1,2 point) – en lien avec le report des investissements des entreprises agricoles et minières dans un climat de fortes incertitudes.

La composition de nos exportations à destination du pays a connu des évolutions significatives en 2020. Notre premier poste d'exportations demeure de loin les « équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques » qui représentent 66% du flux bilatéral en 2020, contre une moyenne de 62% sur les cinq dernières années – en

particulier des machines utilisées par le secteur minier, en lien avec la spécialisation du pays. Ensuite, les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » passent de la quatrième à la seconde place, avec une part qui bondit de 4% en 2019 à 13%, retrouvant ainsi un niveau proche de la moyenne de ces cinq dernières années (12%). Viennent ensuite les « produits des industries agroalimentaires » (préparation à base de laitage, farines et spiritueux) qui passent du deuxième au troisième rang (7% contre 11% en moyenne). Enfin, le « matériel de transport » (équipements pour automobiles) se maintient à la quatrième place, avec une part relativement stable (6% contre 7% en moyenne).

Avec un poids quasi-nul dans les exportations françaises totales, le Zimbabwe n'est que notre 151^{ème} débouché à l'échelle mondiale et le 41^{ème} en Afrique. En 2019 (dernières données disponibles), la France était aussi un fournisseur marginal pour le pays (21^{ème} rang mondial, avec une part de marché de 0,3%) et le 5^{ème} au niveau européen derrière le Royaume Uni, le Danemark, l'Allemagne et la Belgique (entre 2,1% et 0,6% de part de marché).

2. Les importations en provenance du Zimbabwe en nette diminution après avoir progressé au cours des trois dernières années

En 2020, les importations de la France en provenance du Zimbabwe ont diminué de 26%, pour atteindre 40 MEUR. Cette évolution signe la fin de la dynamique que l'on observait depuis 2017 (+6,4% par an en moyenne sur 2017-2019). Les deux principaux postes contribuant à cette baisse ont été **(i)** les « produits agricoles » (-20,9% soit une contribution négative de 11,6 points) – net recul des importations françaises de cuirs et peaux de reptile brut et d'avocats, que nos achats d'agrumes en hausse n'ont pas permis de contrebalancer ; et **(ii)** les « textiles, habillement, cuir et chaussures » (-78% soit -11,7 points) – recul des ventes de cuirs de reptile préparés, en lien avec l'effondrement de la demande de l'industrie du luxe. On a aussi observé, mais dans une moindre mesure, une baisse de nos achats de « produits des industries agroalimentaires » (-14% soit -3,4 points – recul des ventes de tabac).

La structure de nos importations en provenance du Zimbabwe reste dominée par les « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » (cuirs et peaux de reptile – avec une spécialisation croissante du Zimbabwe dans l'élevage de crocodile, le pays est devenu un fournisseur stratégique de la France pour ces produits), qui a représenté près de 60% du total en 2020, contre une moyenne de 76% sur les cinq dernières années. Viennent ensuite les « produits des industries agroalimentaires », (presque exclusivement du tabac brut) qui comptent pour 28% de nos importations. Le poste « textiles, habillement, cuir et chaussures » (4,9% contre une moyenne de 10%) est rétrogradé de la 3^{ème} à la 4^{ème} place, derrière les produits minéraux (7% contre une moyenne de 3,9%).

En 2020, le Zimbabwe était le 113^{ème} fournisseur de la France, le 54^{ème} à l'échelle du continent africain.

3. Le déficit bilatéral se résorbe en 2020, mettant fin à une dynamique observée depuis 2017

En conséquence, notre déficit commercial bilatéral vis-à-vis du Zimbabwe se resserre pour atteindre 19 MEUR (-44%) – alors qu'il s'est creusé de manière continue depuis 2017, passant de 29 MEUR à 34 MEUR en 2019. La crise sanitaire a nettement modifié les tendances enregistrées depuis presque une décennie : les importations françaises ont reculé pour la première fois en sept ans et les exportations ont progressé pour la première fois depuis 2017.